

LETTRE OUVERTE

« LA SANTÉ, NOTRE AFFAIRE À TOUS »...VRAIMENT ?

Montréal, le 3 novembre 2011 - À l'initiative de l'Institut du Nouveau Monde (INM), la Fondation canadienne de la recherche sur les services sociaux et de CIRANO, une conférence sur la santé se tient à Montréal les 2 et 3 novembre : « *La santé, notre affaire à tous* ». «Affaire» nous semble plutôt bien choisit puisque dans la description de l'évènement, il fait mention que « plusieurs gouvernements dans le monde sont aux prises avec une croissance des dépenses de santé plus rapide que celle de leur économie, ce qui met en péril la viabilité de leur système de santé. Le Québec n'y fait pas exception. » Privatisation, gestion par résultats, hausse des tarifs, taxe santé... notre affaire à toutes et tous... Vraiment?

Au contraire, ces mesures du gouvernement Charest ne font que rendre de plus en plus difficile l'accès aux services de santé et sont le reflet de la tendance à préconiser le principe de l'utilisateur-payeur. La tarification des services et les compressions budgétaires ne font qu'accroître les inégalités sociales, effritent le peu de tissu social qu'il nous reste, tout en allant à l'encontre de nos droits fondamentaux...et cette tendance ne s'observe qu'à la hausse ! Aujourd'hui, la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) souhaite rappeler au ministre Yves Bolduc que la santé est un droit non monnayable et, par conséquent, joint sa voix à l'R des Centres de femmes pour rappeler au gouvernement que « *notre santé n'est pas une occasion d'affaires* ».

Nous souhaitons également rappeler au gouvernement que les organismes communautaires, regroupant des QuébécoisEs qui subissent les répercussions de ces mesures inégales, vivent au jour le jour avec les effets du désengagement de l'État, en assumant des services qui devraient relever du réseau public de la santé et des services sociaux.

Nous considérons que l'État doit continuer à garantir le bien commun de la collectivité. Un système de santé public offrant de moins en moins de services et faisant place à la privatisation ne peut qu'entraîner des impacts négatifs sur l'accessibilité des services. Nous appelons le gouvernement à faire marche arrière quant à ses mesures de privatisation et de hausse des tarifs, et plus particulièrement en retirant la « contribution santé », comme il en a déjà été le cas avec le ticket « orienteur » aussi connu sous le nom de ticket « modérateur ».

Vicky Brazeau, Regroupement des organismes communautaires de Québec

Renaud Beaudry, Table régionale des organismes communautaires de la Mauricie / Centre du Québec

Pierre-Philippe Lefebvre, Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Sébastien Rivard, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal

Mélanie Sarazin, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Jacynthe Godard, Concertation régionale des organismes communautaires d'Abitibi-Témiscamingue

Rachel Rioux, Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord

Julie Martin, Table régionale des organismes communautaires Nord-du-Québec

Geneviève Giguère, Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Hugo Valiquette, Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

Linda Dery, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Johanne Nasstrom, Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)